NOTE DE CONTEXTE

Note de contexte NV Impact

Plateforme de dons pour le bien commun

Normandie Valorisation

Version du 12 octobre 2026

ÉTABLISSEMENTS FONDATEURS ET PARTENAIRES

AVEC LE SOUTIEN DE

Note de contexte sur NV Impact

— 1

Objet de la plateforme

NV Impact est le dispositif par lequel Normandie Valorisation collecte directement, auprès des particuliers et des entreprises, des dons destinés à financer des résultats de recherche utiles au bien commun pour lesquels aucune autre voie de valorisation n'est possible. Étant entendu que ces résultats de recherche doivent être issus des laboratoires de recherche académiques et appartenir en ce qui a trait aux droits patrimoniaux aux établissements de l'ESR normands.

Le point de départ est un constat de terrain. Certains résultats de recherche sont utiles, parfois immédiatement utiles, sans être valorisables par les voies classiques : ni licence ou transfert, faute d'acquéreur ou de marché ; ni partenariat de recherche, faute d'industriel intéressé ; ni prestation, faute de demande solvable ; ni création d'entreprise, faute de modèle économique. À cela s'ajoutent les résultats rendus non protégeables par une divulgation antérieure — une publication, une thèse, une communication — qui perdent toute exploitabilité commerciale sans perdre leur utilité sociale.

Ces résultats sortent aujourd'hui du portefeuille sans issue. NV Impact leur en ouvre une, en substituant à la contrepartie économique une contrepartie d'intérêt général : le résultat est diffusé gratuitement et ouvertement, et le financement vient de la générosité du public plutôt que d'un acquéreur.

Le dispositif se distingue ainsi nettement des autres outils de NV. Il n'est pas un guichet de maturation, ne classe pas les projets par opportunité de marché, et n'organise aucune concurrence entre porteurs : la ressource n'est pas une enveloppe dédiée de NV, c'est la décision des donateurs, projet par projet. Le filtre de NV est juridique et documentaire — établir que les autres voies sont réellement fermées — et non un jugement d'opportunité.

— 2

Objectif poursuivi

Quatre objectifs, dans l'ordre d'importance.

- **Donner une issue aux résultats sans débouché marchand.** C'est la finalité première : traiter un angle mort du portefeuille, aujourd'hui sans réponse outillée.
- **Financer des plans de travail courts et concrets.** Chaque campagne finance un plan de travail de douze mois maximum, au budget fléché ligne à ligne, aboutissant à un livrable diffusable : guide, référentiel, méthode, jeu de données, outil, prototype d'accompagnement, ressource pédagogique…

- **Rendre visible la contribution de la recherche normande au bien commun.** Une campagne est un objet de communication en soi, adossée à des noms d'établissements et à des résultats concrets, dans un registre que le transfert technologique classique n'atteint pas auprès du grand public.
- **Mobiliser un levier fiscal existant, aujourd'hui sous-utilisé dans l'écosystème.** Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt[1] de 66 % pour les particuliers (BOFiP, article 200 du CGI) et de 60 % pour les entreprises jusqu'à 2 millions d'euros de versements, 40 % au-delà (article 238 bis du CGI). Un don de 100 € coûte ainsi au final 34 € au donateur particulier.

Si les fonds reçus sont fléchés sur un projet ne pouvant aboutir, les sommes perçues seront intégrées sur une enveloppe globale pour approvisionner les autres projets réunis, et ceci sera communiqué à tout donateur avant son don. À la fin de chaque année civile (année N), et ce, avant le 31/12/N, cette enveloppe sera soldée en venant approvisionner les projets envisagés. Ainsi l'enveloppe globale doit être nulle au 31/12/N.

— 3

Utilité pour chaque partie prenante

Partie prenante	Ce que le dispositif apporte
Porteur de projet	Une voie de financement là où il n'y en avait aucune, et une possibilité que son travail contribue au bien commun
Établissement bénéficiaire	Une sortie valorisante pour des résultats immobilisés, un financement extérieur non concurrent de ses dotations, une visibilité de son impact auprès de la société
Donateur	Un usage identifié, traçable et local de son don et avantage fiscal
Territoire normand	Des livrables gratuits et ouverts répondant à des besoins d'intérêt général régionaux et nationaux
Normandie Valorisation	Un outil qui complète la palette de valorisation, un contact direct avec la société civile et une démonstration concrète de l'utilité de la fonction de valorisation hors voies marchandes.

— 4

Effort à déployer côté NV

NV opère la collecte via une plateforme. Cela signifie que l'intégralité de la chaîne est portée en interne : instruction, montage, collecte, reçus fiscaux, reversement, restitution. C'est le choix qui garantit la maîtrise du dispositif et de sa doctrine, mais il internalise un travail que les plateformes commerciales facturent.

[1] Réduction d'impôt des particuliers : article 200 du CGI, BOFiP BOI-IR-RICI-250-30 — https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5873-PGP.html/identifiant=BOI-IR-RICI-250-30-20250715 · Mécénat des entreprises : article 238 bis du CGI — https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041470858

Étapes constituant une campagne

Étape	Contenu
Instruction du dossier	Contrôle de recevabilité, examen et vérification des éléments probants d'impossibilité, contrôle de titularité, notification motivée et approbation des établissements propriétaires
Contractualisation	Convention de campagne avec l'établissement bénéficiaire, engagements de diffusion et d'usage non marchand
Montage de campagne	Récit, réécriture accessible au grand public, visuels et droits associés, mise en ligne de la page, objectif et budget
Animation	Actualités de campagne, appui au porteur, relations presse et réseaux, relances
Collecte et fiscalité	Suivi des versements, rapprochement bancaire, émission ou transmission des reçus fiscaux, réponses aux donateurs
Reversement et comptabilité	Calcul du prélèvement, reversement à l'établissement, écritures et pièces justificatives
Restitution et impact	État d'avancement, rapport final, compte rendu financier, étude de cas d'impact selon la méthode retenue

Observation pour la délibération

- **Les frais bancaires sont externes, incompressibles et engagés dès le premier euro.** Ils sont à payer, que le projet collecte ou non les fonds nécessaires à sa réalisation. Ils sont pris en charge par Normandie Valorisation lors de leur paiement et seront intégrés dans les frais de gestion.

Les frais de plateforme sont fixes mais dépendent de paliers. Ils évoluent et dépendent du montant total cumulé des sommes collectées annuellement.

Du temps d'accompagnement est nécessaire pour instruire les dossiers, accompagner les campagnes et faire les restitutions aux contributeurs.

Ainsi, afin de couvrir ses frais engagés, des frais de gestion seront prélevés sur la somme reçue. Lors de chaque clôture budgétaire et comptable, un bilan des frais occasionnés pour la mise en place et le fonctionnement de ce service sera établi afin de se garantir de la correspondance entre les frais de gestion prélevés et les coûts de fonctionnement occasionnés. Un réajustement du taux en N sera donc effectué lors de chaque clôture en fonction des résultats de l'année N-1.

Pour la première année d'exécution, n'ayant pas d'année de référence, un taux prélevé de 8 % sur les sommes reçues est proposé.

NV Impact est tout d'abord lancé sur une période courant jusqu'à fin 2027 de sorte à avoir le recul nécessaire tant sur son utilité en terme d'impact, son attractivité auprès des chercheurs mais aussi en ce qui a trait à l'ajustement du prélèvement NV sur la base des données recueillies sur la période.